

SEANCE DU 19 MAI 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-neuf mai à 19 h00, le Conseil Municipal de la commune de Brigueil-le-Chantre, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DAUBISSE, Maire.

Date de la convocation : 10 mai 2021
 Date d'affichage de la convocation : 10 mai 2021
 Nombre de Conseillers en exercice : 15
 Nombre de Conseillers présents : 15

Présents : Mmes KALININE, BAYEUL, AUCUIT, BRULÉ Christine.
 MM LARBALETTE, DAUBISSE, BOUVIER, ALLARD, TOUCHARD, VANACKER, BERTHELOM, TOULOMET, BRULÉ Didier, AUSANNEAU, MORETTO.

Mme BRULÉ Christine a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour une délibération :

- Travaux divers à la commune.

Le conseil municipal, accepte, à l'unanimité, de rajouter une délibération à l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- ✓ *Election d'un secrétaire de séance ;*
- ✓ *Approbation du procès-verbal du 12 avril 2021 ;*
- ✓ *2021-25 Départ en retraite de l'adjoint technique ;*
- ✓ *2021-26 Appel à cotisation « Poitou et Brenne » ;*
- ✓ *2021-27 Ancienne bibliothèque : démolition ou réhabilitation ;*
- ✓ *2021-28 Devis réfection plancher ancienne petite école ;*
- ✓ *2021-29 Location longue durée de T3 (au-dessus de l'ancienne boucherie) ;*
- ✓ *2021-30 Devis réfection chauffage, bibliothèque, et salle d'exposition ;*
- ✓ *2021-31 Travaux divers à la commune.*



Le procès-verbal en date du 12 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

2021-25 Départ en retraite de l'adjoint technique.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il a reçu un courrier de M. GALON lui faisant part de son départ à la retraite le 31 décembre 2021.

Deux solutions sont envisagées :

- Externalisation de la prestation de la CCVG, (Communauté Vienne et Gartempe)
- Embauche d'une personne à temps plein.

Après délibération, le conseil municipal, à la majorité (14 voix pour) décide de faire un appel à candidature pour l'embauche d'une personne à temps plein, et autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires pour cet appel à candidature.

2021-26 Appel à cotisation « Poitou et Brenne ».

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il existe dans le canton une Association « Entre Poitou et Brenne ». Cette association regroupe les communes de Thollet, Liglet, Haims, Coulonges, Saint Léomer, la Trimouille et Brigueil-le-Chantre. La cotisation annuelle pour cette association est de 1,50 €/habitant. Soit 760 € par an.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De fixer la cotisation annuelle à 1.50 €/habitant.

Monsieur le Maire en tant que Vice-Président de l'association Poitou Brenne, ne prend pas part au vote.

2021-27 Ancienne bibliothèque : démolition ou réhabilitation.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal, qu'il a reçu un devis de démolition de ; l'ancienne bibliothèque pour un montant de 6900 €, T.T.C. Il propose aussi d'étudier la possibilité de réhabiliter ce bâtiment en prévision d'y transférer le bar.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide la réhabilitation de l'ancienne bibliothèque et autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires concernant les devis.

2021-28 Devis réfection plancher ancienne petite école.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de faire la réfection du plancher de la petite école. Il présente un devis de 809,51 € T.T.C.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la réfection du plancher de la petite école pour un montant de 809,51 € T.T.C

2021-29 Location longue durée de T3 (logement au-dessus de l'ancienne boucherie).

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande suivante : Monsieur le Directeur des EHPAD les Buddleias et les Albizias nous sollicite pour la location d'un appartement au centre bourg.

Après concertation, les élus décident, à l'unanimité, de lui louer l'appartement de Type T3 situé au-dessus de l'ex boucherie. Cette location se fera moyennant un loyer mensuel, de 360 € T.T.C., charges comprises, à compter du 1^{er} Juin 2021.

Les élus autorisent Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette location.

2021-30 Devis réfection chauffage, bibliothèque et salle d'exposition.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a demandé 2 devis concernant la réfection du chauffage de la bibliothèque et de la salle d'exposition :

- Un devis de l'entreprise ARTELEC pour un montant de 12 215.52 € T.T.C.
- Un devis de l'entreprise ENERGY TEAM pour un montant de 5 912. 38 € T.T.C.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise ENERGY TEAM pour un montant de 5 912.38 € T.T.C. et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires concernant ces travaux.

2021-31 Travaux divers à la commune.

1) Travaux voirie.

- SARL Gabillon : réfection chemin du Puydupin : 2032,80 € T.T.C.
- SARL Gabillon : réfection chemin de Cornette : 4020,00 € T.T.C.
- SARL Gabillon : réfection réserve incendie Champodin : 1824,00 € T.T.C.
- SRD : création d'un poste les 4 Routes : 2719,46 € T.T.C.
- CCVG : réfection des passerelles « le Pelchin et Moulin des Vaux » 2551,00 € T.T.C.
- Sorégies : enfouissement des réseaux, La Roche : 7146,72 € T.T.C.

2) Travaux réhabilitation.

- BOUVIER Julien : réfection sol de la salle des fêtes : 885,00 € T.T.C.
- Bricofer : réfection plancher de la petite école : 890,00 € T.T.C.

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal accepte les devis ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à ces devis et à demander les subventions concernant ces dossiers. Monsieur BOUVIER ayant quitté la salle, n'a pas participé au vote.

Questions diverses.

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'association des Maires des Alpes Maritimes remercie chaleureusement les élus pour l'aide accordée aux sinistrés des communes des Alpes Maritimes.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une opération PATA est organisée sur la commune, les axes concernés sont VC1/VC9/VC14/VC11/VC8 et VC P.
-
- Monsieur le Maire informe que la Société Orange, dans le cadre du déploiement de la FITH, procède à « la comptabilisation des boîtes ». Cette première étape, est assurée par des représentantes de la SPIE.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h14.